

Information

Volume 2, numéro 2, printemps 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900022ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900022ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1976). Information. *Revue des sciences de l'éducation*, 2(2), 147–152.

<https://doi.org/10.7202/900022ar>

Information

M. Louis Berlinguet

présidera le Conseil de la politique scientifique

Le ministre d'État à l'Éducation et responsable de l'enseignement post-secondaire, Monsieur Bernard Lachapelle, annonce la nomination de M. Louis Berlinguet, docteur es-science (D. Sc.) à la présidence du Conseil de la politique scientifique du Québec. M. Berlinguet est actuellement vice-président à la Recherche à l'Université du Québec et président de l'Institut national de la recherche scientifique du Québec.

C'est dans une révision d'ensemble de la politique scientifique québécoise que, le 3 décembre 1975, un arrêté en Conseil créait un Bureau de la science et de la technologie, chargé de l'élaboration et du développement des mesures concernant les activités du gouvernement du Québec dans ce domaine.

Ce qui distingue aussi ce réaménagement, c'est que maintenant la politique de la science est placée sous l'autorité et la responsabilité du ministre chargé de l'enseignement supérieur, alors que jusqu'ici, on s'en reportait au comité interministériel présidé par le ministre de l'Industrie et du Commerce.

On a créé deux entités distinctes, ayant chacune leur budget respectif. La première a une fonction interne, c'est le Bureau, composé d'un directeur général, Monsieur Michel Slivitzky, et de fonctionnaires devant l'appuyer dans ses tâches. La deuxième entité, le Conseil, est complètement extérieur et indépendant du gouvernement, il est composé de 15 membres venant des milieux scientifique, universitaire et industriel et présidé par le docteur Louis Berlinguet.

Le Conseil de la politique scientifique du Québec transmettra dorénavant, au ministre responsable de l'enseignement post-secondaire, ses avis sur les besoins en matière de recherche. C'est d'ailleurs sa principale fonction. Son rôle peut donc revêtir deux aspects : une forme consultative consistant à formuler et à susciter des avis, et d'autre part un caractère d'initiative en matière de recherche scientifique qui lui permette de proposer des objectifs à poursuivre et de réviser périodiquement ceux-ci. Finalement, il peut publier

et diffuser les travaux commandités ou faits par le Conseil et recommander des mesures propres à assurer la concertation, la coordination et la collaboration entre les différents établissements et institutions de recherche.

Le Bureau, quant à lui, a pour mandat de promouvoir des mesures propres à développer et améliorer les mécanismes d'élaboration et d'implantation de la politique touchant la science et la technologie au Québec. Il doit exécuter ou faire exécuter des études afin de préciser l'état de leur développement et de déterminer le rôle joué par les principales institutions qui y participent, tant au niveau industriel, qu'universitaire et gouvernemental.

* * *

Publications nouvelles

INFORMEQ

« Informeq » veut répondre à la question « Que fait le ministère de l'Éducation ? » et ainsi mieux renseigner toutes les personnes qui ont besoin d'en savoir plus long sur ce qui se passe en éducation au Québec.

Tiré à 175 000 exemplaires, « Informeq » constitue un moyen privilégié pour transmettre, à une vaste clientèle, des nouvelles sur toute l'activité du Ministère : ses réalisations, ses projets, ses analyses, ses recherches, ses publications. Des nouvelles en provenance des organismes d'enseignement viennent compléter les informations sur le Ministère.

« Informeq » ne remplace pas les autres moyens de communication déjà mis en place par le Ministère, il les complète plutôt. Ainsi le Ministère continue de publier un bulletin d'information administrative, le Bulletin officiel, un magazine consacré aux initiatives et aux réalisations des réseaux d'enseignement, Éducation Québec et une revue dédiée à la recherche pédagogique, l'École coopérative.

André Pardoën
Directeur de l'information
et des relations publiques
au ministère de l'Éducation
du Québec

CANADIAN JOURNAL OF EDUCATION
REVUE CANADIENNE DE L'ÉDUCATION

Le Canada, de par sa richesse culturelle, linguistique et historique offre un vaste champ d'étude à l'étudiant en éducation. Jusqu'à tout récemment les chercheurs du domaine de l'éducation négligeaient les richesses que leur offrait le contexte canadien. Quoique la façon d'aborder les problèmes relatifs à l'éducation varie considérablement au Canada et soulève parfois de violentes polémiques, les chercheurs s'en sont peu préoccupés. Depuis quelques années, cependant, une aide croissante a été accordée à la recherche en éducation au Canada. Au terme de leurs recherches, les chercheurs se sont rendus compte que les revues qui existent au Canada ne leur permettent pas de communiquer de façon efficace avec le plus grand public possible. La *Revue canadienne d'éducation* se propose donc d'atteindre cet objectif.

Ceux qui accordent une importance quelconque aux problèmes relatifs à l'éducation au Canada, et ceux qui désirent écrire des articles à ce sujet sont invités à nous les envoyer pour fins de publication. Nous espérons surtout que le travail de chercheurs francophones trouvera sa place dans la revue. L'échange d'idées d'une région à l'autre et entre chercheurs de différentes disciplines est très important ; de même les échanges entre francophones et anglophones sont essentiels au succès de la revue.

* * *

Perfectionnement des personnels de l'éducation

Le Service général des personnels des organismes d'enseignement vient de publier une brochure sur le perfectionnement des personnels dans le secteur de l'éducation.

Cette brochure donne des renseignements sur le partage des responsabilités entre les organismes scolaires et le ministère de l'Éducation dans le domaine du perfectionnement des personnels scolaires. Elle explique la nature des différents programmes qui sont offerts et apporte des précisions sur les divers secteurs d'activités du Service de formation et de perfectionnement. Ces secteurs, au nombre de quatre, correspondent aux diverses catégories de personnel que l'on retrouve dans le domaine de l'enseignement : les administrateurs, les professionnels, les enseignants et le personnel de soutien.

Enfin, le document apporte des éclaircissements sur l'ensemble des échanges entre les organismes scolaires, les associations ou syndicats qui regroupent les divers corps d'emploi du milieu scolaire et le ministère de l'Éducation.

* * *

La Télé-université dispense trois programmes de cours

Depuis septembre 1975, la Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de la formation à distance, offre les trois programmes de cours suivants :

COURS POUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Deux programmes visent essentiellement le perfectionnement des enseignants. Ils sont destinés aux maîtres de mathématiques et de français. La poursuite de ces programmes conduit à l'obtention d'un diplôme universitaire.

COURS POUR TOUS LES ADULTES DÉSIREUX D'ENRICHIR LEURS CONNAISSANCES

Le troisième programme, intitulé « Connaissance de l'homme et du milieu » (CHEM), est orienté davantage vers les besoins de formation sur des réalités de la société québécoise : il permet d'en connaître les grands courants historiques, économiques, sociaux et culturels. Cependant, ce programme est aussi l'occasion pour des personnes ou des groupes de poursuivre des objectifs de formation et de perfectionnement professionnels. Il conduit à un diplôme de certificat (30 crédits). Actuellement, il comprend quatre cours : Histoire du Québec d'aujourd'hui (HQ1), Histoire du Québec d'aujourd'hui (HQ2), Initiation à l'économie du Québec (INEQ) et Initiation à la coopération (COOP).

Ce dernier programme de formation générale s'adresse à tous les adultes qui désirent enrichir leurs connaissances sur des questions reliées aux réalités du Québec. Aucun niveau spécifique d'études n'est exigé des candidats. La Télé-université veut ainsi donner la possibilité à un large éventail de personnes d'élargir leurs connaissances générales sur les réalités du Québec actuel.

MODE D'ENSEIGNEMENT

Les cours ne sont pas transmis sous la forme d'enseignement magistral et des notes de cours. Ce n'est plus un seul professeur qui prépare chacun des cours mais une équipe composée de professeurs et d'autres spécialistes (pédagogue, didacticien, réalisateurs de cinéma et de télévision, etc.)

L'étudiant étudie chez lui : il reçoit des documents écrits, mais aussi un guide de travail, des disques, des cartes, des tableaux, des extraits de journaux et d'ouvrages, sans oublier des documents audio-visuels.

L'étudiant doit se déplacer à quatre ou cinq occasions pour participer à des ateliers qui lui permettent de rencontrer d'autres étudiants et un animateur, d'avoir avec eux des échanges sur le contenu des cours et de visionner des documents audio-visuels.

* * *

Pour de plus amples informations sur les cours préparés par la Télé-université, s'adresser au Service de registrariat, Télé-université, 2875, boulevard Laurier, Québec G1V 2M3. Tél. : 657-2990.

(Intercom, Vol. 6, no 4, 30 janvier 1976).

* * *

Évaluation de l'enseignement des sciences au secondaire

Louis Ste-Marie et al *

En 1972, les responsables de la didactique des sciences à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal formaient une équipe de recherche pour évaluer, au Québec, l'enseignement des sciences du niveau secondaire et prenaient le nom d'équipe de recherche EVALENSCI. L'équipe s'était donné pour but de faire une évaluation scientifique des différents programmes et méthodologies de l'enseignement des sciences introduits au Québec, ces dernières années. Très peu de ces programmes et méthodologies ont une origine québécoise. La plupart sont des adaptations de produits américains ou sont modélés sur ce qui s'est fait ailleurs. Or, ce qui est valable dans un milieu étranger ne l'est pas nécessairement dans le nôtre. De plus, indépendamment des volumes utilisés, l'enseignement et l'apprentissage des sciences présentent en soi de sérieuses difficultés pour les professeurs et pour les élèves. L'équipe jugea donc important d'évaluer ce qui se fait présentement dans l'enseignement des sciences avant de procéder à des suggestions, des modifications, additions ou suppressions nouvelles dans ce domaine.

Évaluer, c'est porter un jugement sur l'efficacité de l'enseignement des sciences par rapport à ses objectifs. Les programmes, les manuels scolaires, les modes d'enseignement, le matériel didactique et les caractéristiques des professeurs et des étudiants sont autant

* Ste-Marie, Louis ; Bergeron, Lucie ; Winsberg, Suzanne ; Thibert Gilles : Université de Montréal.

de facteurs qui peuvent influencer l'atteinte des objectifs pédagogiques. L'équipe EVA-LENSCI a donc voulu vérifier si les objectifs proposés sont atteints et déterminer les facteurs qui influencent leur atteinte.

À l'aide d'une telle évaluation l'équipe sera en mesure, par la suite, de proposer des réajustements dans les objectifs et méthodes d'enseignement des sciences et d'influencer les programmes de formation des maîtres. L'équipe pourra également suggérer des essais expérimentaux de nouveaux curricula et de nouvelles stratégies d'enseignement.

Les différentes étapes du projet sont :

1ère étape : définition du problème et planification de la recherche (1972) ;

2ème étape : préparation des instruments de mesure (1973) ;

3ème étape : choix de l'échantillon et prises de données (1973-74) ;

4ème étape : analyse des données (1974-ss).

Un rapport d'étape plus détaillé sur l'avancement des travaux de l'équipe est disponible en s'adressant à M. Louis Ste-Marie, Faculté des Sciences de l'éducation, Université de Montréal.